

PROMOUVOIR LES DROITS ET LIBERTES DES RESIDENTS EN EHPAD

Objectifs de la formation :

Compétence visée : Faire évoluer les pratiques et la valorisation des actions bientraitantes, dans le respect des droits des personnes accompagnées

• Aptitudes :

- Connaître les droits et libertés des résidents en EHPAD
- S'approprier les outils issus de la loi 2002-02 et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Mettre en place les modalités en faveur du respect des droits des résidents

Public concerné :

Equipe pluridisciplinaire

Prérequis : Absence de prérequis.

Durée : 1jour

Méthodes pédagogiques :

- Exposé du formateur, exercices pratiques et étude de cas
- Apports théoriques et mises en situation

Le programme : (N'hésitez pas à nous contacter, de manière à adapter ce programme au plus près de vos besoins ...)

1. Cadre réglementaire et valeurs impulsées par la loi du 02 Janvier 2002

- Le respect des droits fondamentaux et les outils de la loi
 - o Recherche de consentement à l'admission
 - o Principe de libre choix
 - o Respect de la dignité, de l'intégrité, vie privée, intimité
 - o Droit à l'image, au respect de la pratique religieuse, la citoyenneté, etc.
 - o Les restrictions à la liberté d'aller et venir : Annexe au Contrat de séjour
- L'expression et la participation de l'usager
- La personnalisation des accompagnements
- Concilier l'individualisation des accompagnements au sein du collectif : Droits et devoirs (Règlement de fonctionnement)

2. Les droits et libertés en pratique au sein de l'établissement

- Questionnement éthique : Analyse de situations rencontrées sur l'établissement
- Analyse diagnostique issue du référentiel de la qualité des ESSMS de la Haute Autorité de Santé
- Plan d'action et préconisations pour l'établissement

Modalités de validations des acquis :

- Réalisation d'un test de connaissances en amont et en aval de la formation
- Attestation de fin de formation

Contacts	Céline LISEK 06-87-43-90-76 lisekformation@gmail.com	Delphine PARIS 06-76-90-77-07 delphine80paris@gmail.com
Modalités et délais d'accès	Locaux mis à disposition par l'établissement, accessibles aux personnes en situation de handicap, et permettant la distanciation entre participants. En cas de besoins spécifiques, nous contacter. Matériel (PC, vidéoprojecteur) du formateur. Adaptation des moyens pédagogiques par le formateur aux personnes en situation de handicap.	
Evaluation et livrables	Un livret d'accueil est remis à chaque stagiaire en début de séance (format dématérialisé joint au support de formation). Une évaluation des connaissances et de la satisfaction sont réalisés en amont et en aval de formation. Une documentation pédagogique remise à chaque participant, par voie dématérialisée. Une attestation de suivi de formation, les émargements, les tests de positionnement et un compte-rendu pédagogique sont remis au Client, dans les 72h suivant la formation.	

Pour connaître notre taux de satisfaction clients, **Consultez notre site !** lisekformation.fr



La certification Qualité a été délivrée au
titre de la catégorie : **Actions de Formation**

LISEK Formation Conseil
16, Lieu-dit La Râperie – 80340 PROYART
TEL 06 87 43 90 76 – Email : lisekformation@gmail.com

